



Crèche « Les mille-pattes »
Association « Pour nos enfants »
Vanessa Mazzoleni et Evodie Zürcher, codirectrices
Rue du Nord 193
2300 La Chaux-de-Fonds
032/913.93.13
info@lesmillepattes.ch

PROJET PEDAGOGIQUE

La Chaux-de-Fonds, juin 2017

Version 7

Avertissements :

Pour faciliter la lecture du projet pédagogique, le genre féminin est utilisé et s'adresse indépendamment de son appartenance identitaire à toutes personnes, homme ou femme. Tout comme la profession d'éducatrice est utilisée pour représenter toutes les formations en lien avec l'enfance (nurse, assistante socio-éducative, auxiliaire de crèche, ...).

Ce document a été réalisé par la direction et la collaboration de l'ensemble de l'équipe éducative.

Il représente un idéal car une éducatrice doit savoir travailler avec les aléas du quotidien.

Le bien-être de l'enfant doit toujours rester au centre de ses préoccupations.

La reproduction de tout ou partie de ce document est interdite sans l'autorisation préalable de la direction de la crèche « Les mille-pattes ».

Table des matières

1. Mission de la crèche « Les mille-pattes »	1
2. Valeurs et objectifs de la crèche « Les mille-pattes »	1
3. Educatrice de référence	2
4. Relation éducatrice/enfant	3
5. Relation parent/ enfant/ éducatrice	3
6. Relation enfant/ collectivité	5
7. Relation d'équipe	5
8. Intégration	6
9. Accueil.....	6
10. Départ	7
11. Gestion des conflits.....	7
12. Sanctions	8
13. Repas.....	8
14. Sieste	10
15. Soins et santé	10
16. Moments de transition.....	11
17. Rituels	12
18. Jeu	13
19. Activités créatrices	14
20. Youp'là bouge	14
21. La fleur à lire	14
22. Massage.....	15
23. Promenade et jardin.....	15
24. Anniversaire	16
25. Cahier de vie	16
26. Recyclage	16

1. Mission de la crèche « Les mille-pattes »

La crèche « Les mille-pattes » prend en charge les enfants durant la journée en l'absence de leurs parents, pour des raisons professionnelles ou autres. De plus, elle offre une place pour un enfant à besoins spécifiques. La crèche accueille les enfants de 0 à 4 ans. Ils sont répartis dans des groupes selon leur âge. Soit le groupe des « Nénuphars » (0 - 2 ans), le groupe des « Coquelicots » (2 - 3 ans) et le groupe des « Tournesols » (3 - 4 ans). Chaque groupe est pris en charge par une ou plusieurs éducatrices de référence et les enfants sont accueillis dans leur salle, aménagée selon les besoins du groupe.

La crèche offre à l'enfant un lieu de vie de qualité afin qu'il puisse évoluer dans un cadre harmonieux.

La crèche offre également un espace ouvert aux familles dans une perspective d'écoute, de soutien, de prévention et de mise en réseau.

Les parents sont des clients qui paient un service qui touche à ce qu'ils ont de plus cher. Notre mission est aussi de les satisfaire dans la qualité de la relation, de la prise en charge et de l'accompagnement de leur enfant.

La crèche est une entreprise de formation pour divers métiers comme éducatrice de l'enfance niveau ES, assistante socio-éducative niveau CFC, etc.

Le projet pédagogique est porteur de la mission, il permet de définir les objectifs communs et les moyens mis en place par l'équipe éducative pour y répondre.

Ce support permet et oblige un travail en harmonie. Le résultat doit être un travail plus efficace dans un climat agréable et plus de cohérence dans l'équipe.

2. Valeurs et objectifs de la crèche « Les mille-pattes »

La sécurité, la communication et l'autonomie sont les mots d'ordre de la structure car ils orientent les actions éducatives et l'encadrement des enfants de la crèche au quotidien.

➤ La sécurité

La sécurité affective

Lorsqu'une éducatrice accueille un enfant, il est important de veiller à la sécurité affective de ce dernier en prenant du temps pour une adaptation et une intégration au rythme de chacun d'entre eux. Le lien qui se crée et la confiance qui s'installent sont primordiaux pour favoriser un bon développement et un bien-être au sein de la structure. De plus, des rituels sont instaurés pour permettre à l'enfant d'approivoiser un nouvel environnement et trouver peu à peu ses repères. Des règles et des limites sont fixées pour créer un cadre sécurisant dans lequel les enfants pourront évoluer sans danger. Les règles sont peu nombreuses mais essentielles pour vivre et s'épanouir au sein d'un groupe.

La sécurité physique

L'aménagement des lieux est conçu pour éviter tout accident, comme les barrières installées entre les différentes salles de la structure. Une trousse de secours complète permet de soigner les enfants en cas de besoins, à l'intérieur comme à l'extérieur de la crèche lors de promenade. Le personnel de la crèche peut se référer en tout temps au classeur des protocoles. Celui-ci contient les marches à suivre en cas d'accident, de feu, ...

➤ La communication

La communication est primordiale pour le bon fonctionnement de la structure. La collaboration et la confiance qui s'installent avec les parents sont des notions importantes pour répondre au mieux aux besoins de leurs enfants, car ils connaissent leurs habitudes et leurs comportements. L'éducatrice crée ainsi une cohérence entre la maison et la structure d'accueil afin que le développement de l'enfant se fasse dans les meilleures conditions et qu'il se sente bien, en sécurité.

La communication qui s'établit avec les enfants est également importante pour construire un lien de confiance avec eux et mettre des mots sur certaines situations ou sur les émotions qu'ils peuvent ressentir, notamment lors de conflit, pour mieux cerner les raisons du comportement.

L'éducatrice favorise la communication au sein de l'équipe afin de créer une cohérence dans les actions éducatives et ainsi garantir un accompagnement de qualité et adapté aux enfants accueillis. Pour ce faire, différents moyens sont mis en place comme des cahiers de transmissions et des colloques.

➤ L'autonomie

L'éducatrice accompagne les enfants et les stimule afin que ces derniers agissent un maximum par eux-mêmes. C'est-à-dire qu'elle met en place des actions éducatives adaptées aux enfants et favorise leur autonomie au travers de leurs gestes et de leurs prises d'initiatives. Tout en respectant le rythme et les besoins de chaque enfant, elle permet à l'enfant de faire ses propres choix afin de l'aider dans sa prise d'autonomie.

Les objectifs de la crèche sont les suivants

- Fournir un accueil de qualité et garantir une efficacité de la prise en charge des enfants également pour un enfant à besoins spécifiques.
- Veiller au bien-être de l'enfant et à son épanouissement personnel.
- Favoriser de nouveaux apprentissages par rapport à l'âge de l'enfant et au groupe auquel il appartient (propreté, partage, patience,...), une prise d'autonomie progressive et l'acquisition de la socialisation.
- Réaliser des observations de l'enfant pour évaluer son développement, ses compétences et sa socialisation.
- Etablir une relation de confiance avec les enfants et les parents.

3. *Educatrice de référence*

L'éducatrice de référence gère le groupe d'enfants, les stagiaires, les apprenantes et l'auxiliaire qui peuvent lui être attribuées.

Rôle de l'éducatrice de référence

- Organiser et suivre l'intégration des nouveaux enfants dans son groupe
- Etre l'éducatrice de référence pour les parents des enfants du groupe qui lui est attribué
- Gérer le suivi individuel de chaque enfant du groupe (grilles d'observation, cahiers de vie, etc.)

- Organiser les activités
- Travailler en partenariat avec les autres éducatrices de références (communication, transmission des informations, téléphone, etc.)

4. Relation éducatrice/enfant

La crèche « Les mille-pattes » est mandatée par les parents pour s'occuper de leur enfant durant leur absence.

Les éducatrices sont des spécialistes de la petite enfance au sein d'une collectivité.

Elles établiront avec l'enfant une relation basée sur la confiance, le respect, la tolérance, l'écoute et le dialogue. Ces notions sont primordiales pour les parents et l'enfant. Ce dernier ne va pas se sentir possédé par l'éducatrice à travers des sentiments équivoques et se sentir dépossédé de l'amour de ses parents. Il comprendra très vite que les éducatrices ne prennent en aucune manière la place des parents et l'enfant ne perdra ainsi pas son identité parce qu'une tierce personne s'occupe de lui.

Le rôle de l'éducatrice est d'offrir à l'enfant un cadre sécurisant, c'est-à-dire, s'occuper de l'enfant en ayant un comportement bienveillant et en étant consciente des émotions de celui-ci. La diversité des formations et les diversités de personnalités au sein du personnel doivent être complémentaires.

Si une éducatrice sent, à un moment donné, qu'elle gère mal une situation, elle se doit de demander à une collègue de prendre le relais.

L'éducatrice joue également un rôle d'observatrice afin de se rendre compte de changement de comportement et pour répondre aux attentes de l'enfant. Elle propose également des activités qui stimulent sa curiosité et son envie d'apprendre. L'éducatrice doit proposer des activités pédagogiques adaptées à l'âge et aux capacités des enfants avec des objectifs bien précis.

Il est également important de prendre en considération les besoins de l'enfant au niveau affectif.

L'éducatrice s'applique à laisser l'enfant autonome, libre dans ses initiatives et surtout ne jamais nier ses désirs. Elle lui explique qu'elle ne peut pas répondre à tout ses désirs, mais les reconnaît tels quels. Face aux diverses émotions que l'enfant peut vivre, l'éducatrice doit pouvoir maîtriser ses propres émotions. Elle doit être consciente du « problème » que l'enfant ressent (ennui, douleur, agression, etc.), elle doit être sûre de répondre aux besoins de l'enfant en étant empathique. L'éducatrice doit prendre le temps de reconnaître et d'identifier les émotions des enfants qu'elle accompagne afin de leur permettre de les gérer progressivement.

Il est également très important de communiquer avec l'enfant en étant claire et précise, pour que l'enfant comprenne bien les consignes ou les règles et de se mettre à sa hauteur afin de parler « les yeux dans les yeux ».

5. Relation parent/ enfant/ éducatrice

Le lien qui unit les parents et l'enfant est unique, porteur d'une histoire familiale, de projets, de sentiments.

Ce lien doit être reconnu et respecté comme tel par l'équipe éducative. Il est indispensable que les éducatrices considèrent les parents comme des partenaires et les acceptent avec leurs idées éducatives, leurs façons de faire, leur manière d'être en relation avec leur enfant. La relation doit être établie sur la confiance et aucun jugement ne doit être fait. Une bonne collaboration basée sur le respect, l'écoute et la tolérance va permettre à l'enfant de passer de la maison à la crèche sans ambiguïté.

L'éducatrice veille à favoriser autant le rôle de la mère que du père. Les deux parents sont sollicités lors des entretiens ou participations à la vie de la crèche.

L'institution doit pouvoir offrir des moments d'échange pour mettre en place et améliorer cette collaboration parents/ enfant/ éducatrice. Ces moments sont idéaux lors des arrivées à la crèche et des départs. A l'accueil, l'éducatrice doit être présente et à l'écoute des demandes des parents et être capable d'y répondre dans la mesure du possible. Elle peut proposer, par exemple, son aide pour les déshabillages. Elle doit s'informer de l'état général de l'enfant et des éventuels renseignements le concernant pour la journée.

Son propre langage doit être clair et pédagogique, elle doit centrer son discours sur l'enfant et utiliser un vocabulaire adapté.

Au départ de l'enfant, l'éducatrice doit transmettre de manière claire la journée de l'enfant en usant de tact et de diplomatie, dans le respect de l'enfant. La transparence est très importante. L'éducatrice se doit d'expliquer tous les événements de la journée de l'enfant aux parents, que ce soit agréable ou non. Elle doit également informer les parents sur les activités du jour, mais il est important de ne donner aucunes informations sur les autres enfants. Les informations doivent être transmises aux parents avec un discours en « sandwich » (positif, négatif, positif).

Chaque parent doit pouvoir se sentir individualisé par le personnel et sentir que l'on répond au mieux à ses demandes et besoins.

L'éducatrice est en droit d'attendre que les parents l'informent des changements de situations au sein de leur famille, de l'absence de l'un des membres, ou toute autre situation pouvant avoir une influence sur le comportement de l'enfant.

Un parent peut parfois exprimer un malaise vis-à-vis de la crèche ou d'une éducatrice, reflet d'un désaccord. L'éducatrice doit prendre la distance nécessaire pour ne pas prendre ce malaise (remarque, critique, reproche) contre elle. De cette manière, l'éducatrice pourra écouter le parent, reconnaître sa préoccupation et avec lui trouver une solution.

Chaque année, une fête de fin d'année est organisée (Saint-Nicolas, Noël, ...) afin de favoriser les relations entre les familles et l'équipe éducative dans le but de permettre à chacun de se connaître et de créer des liens d'une manière moins formelle.

Le doudou

C'est un objet transitionnel qui rattache l'enfant à ses parents, à sa maison. De plus, il aide le nourrisson à réaliser la transition entre sa mère et le monde extérieur.

La sécurité affective permet à l'enfant de s'ouvrir à son environnement et ainsi l'explorer dans de bonnes conditions. C'est pourquoi le doudou reste l'un des meilleurs moyens pour rassurer l'enfant et le consoler.

Dans le groupe des « Nénuphars » les enfants peuvent l'avoir à tous moment et surtout lors des moments de transitions et de sieste. Chez les « Coquelicots » et les « Tournesols », une poche à doudou est présente dans leur salle de jeux afin de pouvoir garantir aux enfants une sécurité affective tout au long de la journée. Pour que les enfants soient le plus autonomes possibles, cette poche à doudou est à leur hauteur afin qu'ils puissent par eux-mêmes gérer leurs besoins.

6. Relation enfant/ collectivité

Lorsque l'enfant se sépare de ses parents, l'éducatrice joue le rôle de relais. Elle accueille l'enfant et ensuite l'emmène vers les autres enfants qui se trouvent dans l'une des salles de la crèche.

A ce moment, l'enfant retrouve ses repères. L'éducatrice qui le prend en charge doit lui offrir un cadre sécurisant tout en respectant ses rituels. Il est important pour l'enfant qu'il puisse prendre son temps pour s'intégrer dans le groupe d'enfants et dans l'activité.

Le matin, lors du regroupement (= moment de chant), les enfants des groupes « Tournesols » et « Coquelicots » sont réunis sur le tapis de la salle des « Coquelicots ». Quant au groupe des « Nénuphars », les enfants sont réunis dans leur salle. Ce moment permet à chaque enfant de prendre conscience qu'il fait partie d'un groupe.

L'éducatrice doit veiller à ce que le groupe d'enfants se respecte et doit apporter un esprit de coopération. L'éducatrice doit accompagner l'enfant vers son autonomie en respectant son propre développement.

Afin que la vie en collectivité se passe du mieux possible, les enfants doivent respecter les 3 règles suivantes. Elles sont imagées et affichées visiblement dans la salle des « Coquelicots » et des « Tournesols ».

- **Je marche** (= se déplacer d'une manière calme, sans courir.)
- **Je partage** (= les jeux de la crèche sont à tout le monde, l'éducatrice favorise l'apprentissage de « jouer ensemble » et de « chacun son tour » si des enfants convoitent le même objet.)
- **Je parle** (= en opposition à l'action de crier. De plus, l'éducatrice stimule l'enfant à utiliser la parole pour exprimer sa pensée et ainsi éviter que les enfants se battent.)

L'éducatrice doit tenir compte que la compréhension et l'exécution d'une règle peut être différente selon l'âge de l'enfant et que, vers deux ans, tout enfant passe par la phase d'opposition, la période du « NON ! »

Avoir un cadre apprend aux enfants à vivre ensemble et favorise le début de la socialisation.

Le respect des règles est un long apprentissage ! L'éducatrice doit reformuler, être patiente et adapter ses demandes au développement de l'enfant et à ses possibilités.

L'équipe éducative doit s'interroger régulièrement sur ses actions éducatives et l'intérêt des limites. Quelle est la raison et l'intérêt d'interdire, pourquoi dire non à un enfant ?

7. Relation d'équipe

Le personnel doit avoir une humeur égale et garantir une relation basée sur le respect, la collaboration, l'empathie et le non jugement avec chacune de ses collègues.

Il est également important de faire attention au langage utilisé entre collègue en présence d'enfants ou de parents.

Afin de faciliter la transmission des informations, et qu'elles puissent être transmises à toute l'équipe éducative, deux moyens de communication sont mis sur pied à la crèche.

1. **Le classeur de communication journalier (avec le planning enfants).** Chaque groupe possède son classeur et les informations concernant la journée de l'enfant y sont notées.
2. **Le cahier de transmission de la crèche.** C'est un cahier pour l'ensemble de la crèche. Les informations qui s'y trouvent concernent toute l'équipe éducative.

Lors de son arrivée à la crèche, l'éducatrice débute son travail par la lecture de ces différents documents.

Pour que parents et enfants se sentent en harmonie avec la crèche, il est indispensable que l'équipe ait une cohésion concernant les « valeurs » pédagogiques. Pour cela, des colloques sont organisés de manière régulière. Des sujets tels que le quotidien de la crèche ; l'organisation des activités, des bricolages, ... ; les observations concernant le développement des enfants ; la prise de décision concernant des actions éducatives à mettre en place sont traités durant les colloques.

Durant ces colloques, l'éducatrice peut prendre du recul sur son travail, se remettre en question et vérifier le bon fondement de ses actes. Elle peut également profiter de ces rencontres pour faire part de ses sentiments, de ses émotions par rapport à son travail, aux enfants, aux collègues et ainsi que des projets qu'elle souhaite réaliser. Dans tous les cas, elle doit s'exprimer d'un point de vue professionnel et non personnel. Cela demande au sein de l'équipe que chacune se sente reconnue et valorisée dans son travail.

8. Intégration

Le but de l'intégration progressive est de permettre à l'enfant de s'habituer gentiment à un autre environnement que son milieu familial, avec au départ, la présence sécurisante du parent.

L'intégration va permettre à l'enfant de vivre la séparation dans de bonnes conditions. Il va comprendre que ses parents viendront toujours le rechercher à la crèche.

L'intégration a donc pour objectif de sécuriser l'enfant et ses parents, pour qu'ils se familiarisent avec ce nouvel environnement et l'équipe éducative. L'enfant accueilli va également découvrir les lieux, son groupe et ses pairs. Cette période est importante pour qu'il s'adapte progressivement.

Pendant la période d'intégration, l'enfant sera suivi par l'éducatrice qui s'occupera de lui. Il établira une relation de confiance avec cette personne de « référence », qui le familiarisera avec les autres membres de l'équipe éducative et les autres enfants présents à la crèche.

L'intégration dure entre 2 à 4 semaines, mais elle peut varier selon les besoins de chaque enfant.

Pendant le moment où l'enfant est séparé de son parent, l'éducatrice respecte ses sentiments. Elle lui verbalise qu'elle entend bien ce qu'il vit. Ainsi, elle accompagne l'enfant dans son processus d'intégration par la communication verbale et non verbale. Elle lui explique également pourquoi il est à la crèche et lui rappelle que ses parents viendront le chercher. Elle sera attentive au rituel instauré par les parents et l'enfant pour se séparer et devra le respecter.

9. Accueil

L'accueil est le moment où le parent transmet à l'éducatrice les informations importantes sur son enfant.

L'éducatrice est toujours présente au moment de l'accueil de l'enfant entre 7h00 et 9h30. Elle doit poser les questions essentielles à la prise en charge de l'enfant pour la journée (repas, sommeil, état général, etc..) et ensuite les transmettre par écrit aux membres de l'équipe grâce au cahier de transmission.

Elle doit également être disponible pour les demandes et les besoins de chacun et avoir une attitude professionnelle.

Lorsque l'enfant et le parent sont prêts à se séparer, l'éducatrice va les accompagner en respectant le rituel qu'ils ont instauré. Elle accompagne l'enfant dans la salle. Cela permet à l'enfant de faire le passage entre la maison et la crèche. L'éducatrice doit également être attentive aux demandes de l'enfant (gestuelles, verbales, etc.).

L'éducatrice doit toutefois veiller à ce que le moment de l'accueil ne se prolonge pas. Il est important d'être attentive aux enfants et aux parents qui ont des difficultés durant ce moment afin de pouvoir les aider au mieux à se séparer.

Pour accueillir un enfant qui ne veut pas quitter son parent, on peut lui expliquer le déroulement de la journée, cela peut être rassurant pour l'enfant.

Il est important que parents et enfants se disent au revoir, que ce dernier le voit bien partir, même si c'est un moment difficile.

Il est aussi important que les parents respectent les horaires d'inscription de leur enfant, d'une part pour maintenir chez l'enfant une certaine régularité et d'autre part pour pouvoir préparer l'enfant à son retour.

10. Départ

Lorsque le parent revient chercher son enfant, il a déjà eu le temps de quitter son activité et de se préparer aux retrouvailles. Par contre, l'enfant est souvent en pleine activité et de ce fait n'a pas encore fait toute cette démarche avant la venue de son parent.

L'éducatrice va donc préparer l'enfant à retrouver son parent et à quitter la crèche. Pour ce faire, elle va verbaliser la situation à l'enfant. Celui-ci peut ainsi arrêter gentiment son activité. Cela permet également de donner des repères à l'enfant.

Une éducatrice est toujours présente au moment du départ de l'enfant.

Lorsque le parent arrive, l'éducatrice va les laisser se retrouver et leur laisser un espace. L'éducatrice va à nouveau respecter leurs rituels et leurs besoins.

L'éducatrice va ensuite transmettre les informations sur la vie sociale de l'enfant nécessaires au parent (repas, sieste, événements de la journée, incident, etc.). Il est important de pouvoir intégrer l'enfant à la conversation. A nouveau, lors de la restitution, il est important d'utiliser un langage professionnel et d'utiliser le discours en « sandwich » (positif, négatif, positif).

Ce moment d'échange permet également à l'éducatrice de transmettre la façon dont l'enfant évolue dans ses conduites sociales, affectives et motrices.

11. Gestion des conflits

L'éducatrice doit être au clair avec les règles de la crèche qui sont affichées au sein de la structure (dans les salles de jeux, les WC, la salle de sieste et le jardin) pour les enfants et le personnel. Afin qu'elles soient bien comprises et intégrées par les enfants, ces règles sont imagées et toujours affichées visiblement.

Les règles permettent de donner aux enfants un cadre qui les structure et les sécurise tant au niveau physique qu'affectif. Elles les aident à avoir des repères afin que les enfants puissent progressivement maîtriser leur environnement et devenir autonome.

C'est pourquoi, en cas de transgression des règles ou de conflit, l'éducatrice doit intervenir et avoir une explication des faits avec les enfants concernés par la transgression ou le conflit. Cette explication aura pour but de rappeler le cadre aux enfants et d'offrir un temps de parole leur permettant d'apprendre à communiquer d'une manière adéquate et sans violence.

De plus, si l'éducatrice a vu les faits commis par l'enfant, qu'un pair a été mis en danger ou que l'enfant a déjà reçu plusieurs avertissements, elle le sanctionne de manière adaptée à son âge. Le temps de réflexion doit être court (environ 1 minute de mise à l'écart du groupe par tranche d'âge. Un enfant de 2 ans peut être mis 2 minutes à l'écart du groupe) et doit permettre à l'enfant de se calmer et de réfléchir à sa faute. L'éducatrice va l'aider à réfléchir sur ses actes et trouver ensemble une manière de réparer ses gestes si besoin. La mise à l'écart de l'enfant permet également à l'éducatrice de prendre du recul sur la situation et si besoin, demander de l'aide à une collègue.

En revanche, si l'éducatrice n'a pas vu la transgression ou le conflit, elle doit le préciser aux enfants. Ensemble, ils doivent trouver une solution pour que cela ne se reproduise plus. Il n'y aura donc pas de sanctions.

12. Sanctions

La sanction doit être évaluée suivant l'incident. Soit elle est réparatrice (Ex : l'enfant dessine sur la table = l'éducatrice aide l'enfant à nettoyer la table) soit elle est réflexive (Ex : l'enfant a un comportement perturbateur = l'éducatrice accompagne l'enfant sur le tapis bleu que l'on nomme « Le coin de réflexion »).

Au sein de la crèche « Les mille-pattes », la sanction doit être éducative et non punitive.

Une sanction est donnée afin de faire prendre conscience à l'enfant que la faute qu'il a commise ne doit plus avoir lieu. Avant cela, l'enfant aura été averti au minimum 3 fois des risques de la sanction si les règles n'étaient pas respectées.

L'éducatrice doit expliquer les faits de manière claire pour que l'enfant comprenne pour quelle raison il est sanctionné. L'éducatrice se base sur l'action et non pas sur l'enfant.

Afin de sanctionner de façon éducative, l'éducatrice prend le temps de s'adresser à l'enfant en se mettant à sa hauteur et en se basant sur les faits. Elle fait attention à ne pas humilier ni culpabiliser l'enfant et ne prête aucun jugement. La sanction donnée doit être en lien et proportionnelles à la faute commise.

Une fois la sanction levée, une procédure réparatrice ainsi qu'une discussion avec l'enfant est nécessaire pour vérifier qu'il a bien compris ses actes et les conséquences afin d'éviter que le conflit ne se reproduise.

13. Repas

Pour chacun des trois groupes, les apprentissages et les exigences autour du moment du repas sont différents. Les demandes de l'éducatrice doivent tenir compte du stade de développement de l'enfant et/ou de son groupe. Pour les enfants alimentés par biberon ou purée, l'éducatrice veille à respecter leur rythme. Pour les autres, le rythme est imposé et la prise de repas à heure régulière permet de ritualiser la journée de l'enfant.

La crèche propose des menus et des collations Fourchette Verte des tout petits (label pour les moins de 4 ans) selon les conditions requises. Les repas sont livrés par le Home de l'Escale.

Grâce aux repas pris en collectivité, l'enfant va pouvoir faire l'apprentissage d'une bonne tenue à table comme manger correctement et avoir une position adéquate. Cela lui permettra d'intégrer les normes et les valeurs du groupe social. Dans ce sens, l'éducatrice sollicite les formes de politesse durant les repas « s'il te plaît » et « merci ». Le repas est un moment de partage donc il est important que les enfants puissent communiquer dans une atmosphère paisible.

L'éducatrice sert les repas des bébés tout en veillant à ce que les aliments soient bien séparés dans l'assiette. Le fait de les présenter séparés permet à l'enfant de différencier ceux-ci par leur structure, texture, goût et couleur.

L'apprentissage premier autour du moment du repas est d'expérimenter et de découvrir la nourriture solide. Peu à peu, l'éducatrice amène l'enfant à manger avec ses services et lui fait comprendre que la nourriture n'est pas un jeu.

Dans la mesure du possible, dans le groupe des « Coquelicots » et des « Tournesols », les éducatrices laissent les enfants se servir seul et à la fin du repas débarrasser leur assiette ainsi que leurs couverts, ceci dans le but de les mener vers l'autonomie.

Si un enfant a un comportement alimentaire particulier, les professionnelles doivent en être informées. De façon générale, le personnel éducatif doit avoir une attitude souple et empathique vis-à-vis des enfants et penser plutôt travailler sur des résultats à long terme plutôt qu'à court terme.

L'éducatrice respecte les goûts et les dégoûts de l'enfant et le fait que ceux-ci varient d'un jour à l'autre. L'enfant peut souffrir de « *néophobie alimentaire* », c'est-à-dire qu'il n'aime pas ce qu'il ne connaît pas. C'est une des raisons qui fait que l'éducatrice ne force pas l'enfant à manger mais essaie plutôt de l'inviter à goûter sans contrainte. Le but est de familiariser l'enfant avec l'aliment qu'il ne peut pas manger. Chaque enfant a droit au dessert (fruits en principes) et l'éducatrice n'utilise pas la nourriture comme objet de chantage. Un enfant qui a faim peut se resservir à volonté de féculents et de légumes.

La crèche est sensible à la multiculturalité et donc respecte, dans la mesure du possible, les habitudes alimentaires qui peuvent en découler.

Le personnel éducatif doit *garder en tête* qu'il est important de ne pas produire les gestes ou les discours suivants (Tiré du livre « *Vivre en crèche : remédier aux douces violences* » de Christine Schul et Jean Epstein, *Chronique Sociale*, 2003) :

- Forcer l'enfant à manger
- Faire du chantage
- Discuter avec sa collègue pendant que l'on donne à manger à l'enfant
- Mettre l'enfant au lit s'il ne veut pas manger
- Mettre la serviette sous l'assiette de l'enfant, le rapprocher de la table et lui tenir la main, l'empêchant ainsi de bouger
- Empêcher l'enfant de dormir parce que c'est l'heure du repas
- Empêcher l'enfant de manger tout seul parce qu'il va se salir
- Critiquer la nourriture devant l'enfant que l'on forcera à terminer
- Mélanger tous les aliments dans l'assiette
- Laver le visage de l'enfant avec un gant d'eau froide, sans le prévenir, par derrière
- Racler systématiquement la bouche de l'enfant avec la petite cuillère

14. Sieste

La sieste est un moment agréable où l'enfant va pouvoir se reposer et se ressourcer. L'éducatrice crée les conditions nécessaires pour que l'enfant vive ce moment de manière positive.

Il est important que chaque enfant puisse satisfaire son besoin fondamental de repos et apprendre à respecter celui de ses pairs. L'éducatrice ne réveille pas un enfant qui dort, sauf exception (demande des parents par exemple).

Au sein du groupe des « Nénuphars », le rythme de sommeil de l'enfant est respecté. Pour les groupes des « Coquelicots » et des « Tournesols », un seul moment de sieste a lieu après le repas. Cependant, l'éducatrice doit être attentive aux signes de fatigue de l'enfant et garder en tête qu'un enfant qui a besoin de se reposer peut le faire à tout moment de la journée.

Durant le temps de la sieste, l'éducatrice offre à l'enfant une présence rassurante et respecte le rituel d'endormissement de chaque enfant. Elle crée une ambiance paisible et un cadre sécurisant. Pour amener les enfants dans un moment calme, l'éducatrice utilise comme rituel la lecture d'une histoire puis, pour aider les enfants à s'endormir, peut leur faire écouter une musique d'ambiance douce.

Le personnel éducatif doit *garder en tête* qu'il est important de ne pas produire les gestes ou les discours suivants (Tiré du livre « *Vivre en crèche : remédier aux douces violences* » de Christine Schul et Jean Epstein, *Chronique Sociale*, 2003) :

- Forcer un enfant à dormir
- Ne pas coucher l'enfant lorsqu'il a sommeil
- Réveiller rapidement un enfant qui dort
- Ne pas faire de réveils échelonnés lors des siestes
- Discuter à haute voix dans le dortoir alors que les enfants essaient de s'endormir
- Laisser les enfants dans leur lit lorsqu'ils sont bien réveillés pour attendre que tous les autres enfants soient réveillés
- Mettre le drap sur le visage de l'enfant pour l'aider à s'endormir
- Isoler systématiquement un enfant du dortoir
- Secouer un enfant qui pleure
- Ne pas prendre le temps d'être avec l'enfant lorsqu'il se réveille

15. Soins et santé

Les soins, le change, l'habillage et l'hygiène assurent le bien être et le confort de l'enfant. Lors du change, l'éducatrice profite de porter une attention particulière à l'état des fesses de l'enfant ainsi qu'à la propreté de son nez et de ses yeux (si besoin, soin spécifique). De plus elle observe les comportements spécifiques des enfants pouvant laisser penser qu'ils développent une maladie (se grattent, se touchent l'oreille, vomissent, etc...) et fait part de ses observations aux parents.

Les moments de soins sont des moments privilégiés entre l'éducatrice et l'enfant grâce à des échanges en individuel.

L'éducatrice verbalise tous ses actes, d'autant plus si elle doit utiliser le thermomètre, tout en adoptant un comportement bienveillant à l'égard de l'enfant.

Lorsqu'une éducatrice prend un enfant pour le changer, elle prévient l'enfant suivant que ce sera bientôt son tour. Ceci dans le but de lui laisser le temps de terminer ce qu'il est en train de faire et de ne pas le « couper » dans son jeu lorsque elle viendra le rechercher.

En partenariat avec les parents, l'éducatrice peut proposer le pot à l'enfant au moment du change. Au fur et à mesure de l'apprentissage de la propreté, il faut le mettre régulièrement sur le pot tout en s'adaptant aux demandes de l'enfant et/ou des parents.

L'éducatrice a pour rôle de sensibiliser les enfants à l'entretien d'une bonne hygiène personnelle. L'accent est donc mis sur le lavage des mains (avant/après les repas, après une sortie, après un passage aux toilettes, ...) et sur le brossage des dents pour le groupe des « Coquelicots » et des « Tournesols ».

Le personnel éducatif doit *garder en tête* qu'il est important de ne pas produire les gestes ou les discours suivants (Tiré du livre « *Vivre en crèche : remédier aux douces violences* » de Christine Schul et Jean Epstein, *Chronique Sociale*, 2003) :

- Parler entre adulte au moment du change
- Faire des commentaires sur l'hygiène de l'enfant, sur son anatomie, sur ses petits maux
- Sentir la couche de l'enfant avant le change
- Ne pas parler à l'enfant durant le soin
- Prendre un enfant pour le change sans le prévenir
- Dire à un enfant qu'il est sale, qu'il est gros, qu'il est moche, qu'il pue
- Empêcher l'enfant d'aller aux toilettes
- Laisser l'enfant longtemps sur le pot, jusqu'à ce qu'il y ait quelque chose dedans
- Gronder un enfant qui fait ses selles, alors qu'il vient d'être changé
- Parler devant tous le monde d'un souci concernant l'enfant dont on s'occupe

L'éducatrice est garante du dépistage et de la prévention des mauvais traitements et des carences affectives chez l'enfant. **Voir la brochure « Maltraitements et abus sexuels, Comment réagir ? »**

16. Moments de transition

A la crèche « les mille-pattes », un travail a été effectué afin de réfléchir à l'impact de ces moments sur les enfants. Une attention a donc été portée à la planification et l'organisation de ces moments afin que les enfants puissent y donner du sens. Pour chaque enfant, c'est un défi d'apprendre à « faire avec » ces changements d'activités, de jeux, de camarades de jeu ou d'éducatrice de référence. C'est pourquoi le rôle de l'adulte est déterminé au mieux au cours des transitions afin de réduire le plus possible les moments « flous » où les enfants doivent attendre.

L'équipe éducative attache de l'importance à avertir les enfants de l'approche d'un changement.

Le moment où l'enfant et son parent entrent à la crèche

Dans la plupart des cas tout se passe bien. Tout dépend de l'enfant et surtout de comment il a été préparé. Il faut être attentif aux raisons, d'une séparation difficile par exemple, parents angoissés, chantage affectif, ...

Il est important d'éviter d'intervenir pendant le rituel de séparation. Si ce moment s'éternise, rassurer le parent et l'enfant, prendre l'enfant dans ses bras, entrer dans la salle où il verra ses camarades. L'éducatrice doit rester calme, faire preuve de patience et donner du réconfort.

Chaque changement d'activité

Il est important de préparer d'avance les jeux et/ou le matériel nécessaire pour l'activité.

Les enfants participent au rangement avec l'éducatrice qui doit montrer l'exemple. Cela doit rester ludique. Parfois, l'enfant est trop petit et ne peut pas ranger le matériel.

Rangement de la salle

Le rangement de la salle à 09h00 et à 14h15 doit se faire suite à la sonnerie du « Time-timer ». De plus, les éducatrices doivent ranger avec les enfants.

Le « Time-timer » permet à l'enfant de matérialiser le temps grâce à une représentation visuelle. Une partie visible en rouge diminue au fur et à mesure que le temps s'écoule jusqu'à disparaître complètement. L'enfant peut ainsi visualiser le temps qui passe et apprendre à mieux le quantifier. Le « Time-timer » peut également être utilisé lors d'une activité, par exemple en indiquant la durée du jeu. Lorsqu'il sonne, cela signifie que le temps de jeu est écoulé.

Avant le repas de midi

Les enfants s'assoient sur le tapis pour écouter une histoire. Le lavage des mains suit ou précède le moment de l'histoire, en fonction des activités proposées ultérieurement. Puis les éducatrices les installent à table et peuvent parfois leur donner des livres pour qu'ils patientent dans le calme. Avant de commencer le repas, il est important d'attendre que tous les enfants du groupe soient servis et se souhaiter le bon appétit comme rituel.

Le lavage des dents et passage aux WC

Ce moment se fait par 2. Les autres enfants restent dans leur salle jusqu'au moment de leur appel. Les enfants retournent dans leur salle ensuite.

La sieste des « Coquelicots »

Ce moment se prépare dans le calme. Les enfants rangent la salle de jeux avec l'éducatrice, puis ils s'assoient sur le tapis. L'éducatrice les emmène à l'étage et demande aux enfants d'enlever leurs pantoufles avant d'entrer dans la salle de sieste. Il est important de faire silence dans le corridor car dans la majorité des cas, des bébés dorment déjà. Une histoire leur est racontée, puis l'éducatrice aide gentiment les enfants à s'endormir. Durant la sieste, le silence doit être total.

Le réveil

Il se fait en douceur. Généralement, les enfants sortent de la salle accompagnée par l'éducatrice qui les aide à descendre l'escalier. L'équipe éducative veille aux besoins de sécurité affective de chaque enfant (chagrins au réveil).

17. Rituels

Ils servent à donner un cadre et des repères structurants et sécurisants à l'enfant. Le fait d'en instaurer à la crèche va favoriser la mise en œuvre de repères pour les enfants qui se rendent compte du temps qui passe et arrivent ainsi à se repérer dans la journée. A chaque changement de situation, les rituels aident l'enfant à se repérer et à anticiper ce qui va se passer ensuite.

L'instauration de rituels et de repères est nécessaire en collectivité. Cela favorise un accueil de qualité pour l'enfant et sa famille tout en maintenant une sécurité affective. De plus, cela représente un cadre commun sur lequel se basent les éducatrices pour travailler de manière cohérente tout en s'interrogeant sur leurs pratiques.

Les « moments » rituels mis en places au sein de la crèche sont :

- Les rangements matin, après-midi (time timer)
- Regroupement pour les chansons matin et après-midi pour annoncer la répartition des groupes
- Lavage des mains avant les repas
- Repas
- Changes et lavage des dents
- Sieste

Pour le groupe des « Coquelicots », une journée type de l'enfant est affichée dans la salle. A l'aide de pictogrammes, l'éducatrice peut expliquer à l'enfant le déroulement de sa journée à la crèche et des différentes activités qu'il va faire. Cette information en langage visuel est plus facilement compréhensible pour l'enfant car le pictogramme est un dessin schématique qui traduit une idée par une scène figurée et symbolique.

Le rituel du départ

Il est important que l'équipe éducative prenne en considération le moment du départ définitif de l'enfant de la crèche. Ce moment de séparation peut s'avérer difficile pour l'enfant qui part et/ou pour le reste du groupe, c'est pourquoi il faut les préparer à ce moment.

Pour le groupe d'enfants qui quittent avant les vacances d'été (entrée à l'école), une fête de départ est organisée par la crèche dans le courant du mois de juin. Le cahier de vie de l'enfant (voir chapitre 25) lui est remis à ce moment.

Pour un enfant qui quitte en cours d'année, dès que l'équipe éducative est au courant, elle annonce la nouvelle aux enfants de la crèche. Le départ de l'enfant est rappelé régulièrement afin que les enfants puissent entamer le processus de séparation et, le jour J, le vivre de manière sereine. Un bricolage « fleur » peut être utilisé et chaque jour un pétale retiré. C'est une manière symbolique de montrer aux enfants le nombre de jour qu'il reste avant le départ.

Le dernier jour, une fête de départ peut être organisée. Cela montre à l'enfant qu'il est important pour nous et que son départ ne nous laisse pas indifférent. Le cahier de vie est donné à l'enfant.

18. Jeu

Le jeu est nécessaire, voir indispensable, pour le développement de l'enfant : il le prépare à la vie future. C'est durant ces moments qu'il va apprendre à partager avec ses camarades et à collaborer avec eux.

Les enfants passent la plus grande partie de la journée à jouer. L'équipe éducative crée les conditions nécessaires pour que l'enfant ait envie de jouer dans un cadre sécurisant où l'adulte a besoin d'intervenir le moins possible. L'éducatrice porte une très grande importance à la diversité et à la richesse des activités proposées, afin de favoriser le développement harmonieux de l'enfant. Celui-ci n'est pas obligé de jouer ou de participer aux activités. S'il veut se tenir à l'écart pour observer les autres ou rester tranquille, l'éducatrice respecte son choix.

Organisation

L'équipe éducative favorise le jeu libre durant l'accueil, le moment des retrouvailles ou de transitions afin de permettre aux enfants de s'investir dans un environnement organisé mais sans activités dirigées. Cette organisation laisse l'espace aux adultes pour l'observation.

Après l'accueil, l'éducatrice accompagne l'enfant dans la salle, où les autres enfants jouent en groupe avec les différents jeux mis à leurs dispositions. Une personne est toujours disponible pour jouer, écouter, surveiller et répondre aux différents besoins de l'enfant.

Il est important d'avertir les enfants lorsque le moment de jeu est terminé et qu'ils participent au rangement de la salle avec l'aide des éducatrices.

Les activités

Le personnel de la crèche organise des activités en groupe chaque jour. C'est la personne responsable du groupe qui choisira une activité adaptée à l'âge des enfants. Bricolages selon un thème choisi, jeux de société, puzzle, rythmique, dessin, peinture, sortie à la bibliothèque, promenade, jeux libres au jardin, visite d'un musée, confection de pain ou petites pâtisseries sont les diverses activités faites aux

mille-pattes. De plus, la crèche possède une salle et du matériel spécialement conçus pour les activités « Youp'là bouge » (se référer au point 20 du projet pédagogique).

Afin de répondre aux mieux aux besoins des enfants, les activités sont décidées au jour le jour. En fonction de la dynamique du groupe, l'éducatrice peut proposer une activité motrice ou créatrice. Les éducatrices ont la responsabilité de mettre en place des animations variées qui soutiennent le développement cognitif et moteur des enfants.

Pendant l'activité, l'éducatrice doit être attentive aux besoins de l'enfant. Elle ne juge pas la réalisation de l'enfant mais au contraire le soutient, l'aide et l'encourage. C'est également un moment d'échange très important où elle apprend à mieux connaître l'enfant.

Faire participer les enfants au rangement doit faire partie intégrante du jeu.

19. Activités créatrices

La mise sur pied d'activités créatrices offre à l'enfant la possibilité d'expérimenter, de toucher, de goûter, de sentir, de réagir. Les activités créatrices éduquent ses perceptions tactiles et olfactives, ses facultés de recherche, complètent ses expériences, développent son esprit de compréhension et de collaboration.

Les activités créatrices lui permettront d'être sensible à tout ce qu'il côtoie. C'est ainsi qu'il forgera sa propre culture.

Les activités créatrices, favorisent la vie de groupe. Elles offrent à l'enfant la possibilité de traduire ses joies, ses problèmes, ses élans.

Durant ces moments d'activité dirigée, l'éducatrice valorise l'action créatrice tout en respectant la personnalité de chacun. Son rôle est également de stimuler les facultés créatrices chez les enfants.

20. Youp'là bouge

Depuis 2012, la crèche participe au projet « Youp'là bouge ». Ce projet est soutenu par l'office de la santé. Des dépliants d'information sont disponibles à la crèche. Ce projet consiste à développer le mouvement sous toutes ses formes dès la plus petite enfance.

Une salle est aménagée de manière à accueillir des petits groupes d'enfants afin de stimuler l'équilibre, l'endurance et les aptitudes motrices de chacun, en toute sécurité.

21. La fleur à lire

Il s'agit d'une activité mise en place afin de combattre l'illettrisme, librement inspiré du projet « Tournelivre ». Elle consiste à partager différentes lectures ensemble, afin de favoriser la relation avec l'adulte (partage) mais également entre les enfants eux-mêmes.

L'objectif de cette activité est de sensibiliser les jeunes enfants à la lecture. Ils apprennent à écouter, à parler et à échanger à travers des histoires racontées.

Le concept est simple : un tapis est installé par terre en forme de fleur, des livres sont cachés sous les pétales par les éducatrices et mis à disposition des enfants et de leur libre exploration. Les éducatrices s'installent au milieu de la fleur et les enfants sont libres d'aller chercher les livres cachés ou non. Ils ont également le choix de se raconter le livre seul, ou de demander à l'éducatrice de le lui lire.

La crèche emprunte régulièrement à la Bibliothèque des Jeunes de la Ville des livres variés et adaptés à l'âge des enfants.

22. Massage

Au sein de la crèche, l'équipe éducative propose aux enfants des massages. En effet ceux-ci permettent à l'enfant un moment de détente, d'apaisement et de bien-être.

A travers ces massages, l'enfant prend conscience de divers éléments :

- du développement de son corps
- de ses « limites »
- de sa globalité
- de sa sensorialité
- de repères essentiels à sa propre construction (estime de soi)

Ce moment, en petit groupe, permet également d'enrichir l'aspect relationnel. Les échanges partagés avec la personne qui effectue le massage permet d'installer une relation privilégiée avec l'enfant, ce qui crée une relation de confiance. En aucun cas l'enfant est obligé de participer à ce moment et l'éducatrice tient compte de son choix.

Le massage permet également de favoriser les adaptations physiologiques de l'enfant, comme diminuer le risque de déshydratation, faciliter l'adaptation digestive et stimuler le système nerveux-végétatif dans son ensemble.

Pour pouvoir vivre ce moment dans les meilleures conditions, la crèche offre un endroit calme et du matériel tel que : matelas, linge, couverture, huile, boules à picots, ambiance douce et chaleureuse.

23. Promenade et jardin

La promenade est un moment de découverte pour l'enfant, il peut découvrir le monde extérieur à la crèche.

Avant le départ, l'éducatrice doit bien expliquer aux enfants la destination, poser un cadre pédagogique et leur mettre un baudrier (ou casquette « Youp'là bouge »). Lors de la promenade, elle doit commenter et discuter de ce que l'on y voit, veiller à la sécurité physique de chacun et sensibiliser les enfants à la sécurité routière.

Le jardin est un lieu où l'enfant peut courir, découvrir, crier, se mouvoir en toute liberté. Malgré cela, l'éducatrice doit être attentive à la bonne sécurité physique des enfants (le portail doit être fermé) et faire respecter les règles de sécurité. Elle doit voir tous les enfants de son groupe et être attentive aux conditions extérieures (avalanches, soleil, etc...).

Des activités et des parcours ludiques peuvent être organisés au jardin (jeux de balles, chasse aux trésors, gymnastique, jeux dans la neige, parcours « Youp'là bouge », ...).

24. Anniversaire

Chaque anniversaire est fêté à la crèche. Cela permet à l'enfant d'être reconnu en tant qu'individu et de se réaliser en collectivité.

Si les parents le souhaitent, ils peuvent apporter un goûter festif ou alors il sera préparé à la crèche. Les enfants peuvent, par exemple, participer à la confection d'un gâteau d'anniversaire.

Des photos seront prises durant la fête afin que ce moment important puisse être immortalisé dans le cahier de vie de l'enfant.

25. Cahier de vie

Afin de garder une trace écrite de son passage à la crèche « Les mille-pattes », chaque enfant possède son cahier de vie. A l'intérieur de celui-ci est conservé des photos et des bricolages réalisés durant la période de son accueil. Le contenu est libre et peut être différent d'un enfant à l'autre.

Chaque groupe met en place les cahiers de vie qui seront réunis dans un classeur et remis à l'enfant lors de son départ de la crèche.

L'éducatrice référente gère les cahiers de vie des enfants qui lui sont attribués.

26. Recyclage

Suite à l'introduction de la taxe au sac qui concerne toute la population de notre ville, la crèche « Les mille-pattes » adopte le principe du triage de tous les matériaux recyclables.

Les éducatrices profitent de sensibiliser les enfants à l'importance du triage des matériaux suivants :

- Le PET
- Le verre
- Le papier et le carton
- L'ALU
- Les déchets verts

Des promenades peuvent être organisées et avoir pour but d'apporter les déchets (papier et verre) aux points de recyclage proche de la crèche.

De plus, certains matériaux triés sont réutilisés au quotidien, notamment pour les bricolages, dans le but d'éviter le gaspillage et démontrer aux enfants que le matériel peut avoir une autre utilisation que celle initiale.